

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 23 juin 2025, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 17 juin 2025, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 16 représentants 21 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 25 représentants 35 voix

Délibération n° BS-2025/23

Objet : Poursuivre le travail de structuration des activités artisanales et créatives en Chartreuse, au travers d'un lieu de découverte des métiers de l'artisanat par le Groupement des Paysans et Artisans de Chartreuse

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix VIAL Cédric	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie
	CHAVAND Christelle
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline	DELPHIN Maurice
	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix GUIGUE Gilbert	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BOUZON Elodie
	DUPRAZ Fabien
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BONNARDON Pierre	POZO Jean-Christophe
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MOLIERE Denis
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix MOREL Véronique à PICHON-MARTIN Bertrand
REY Freddy à VIAL Cédric	MONIN Michelle
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix GERIN Anne à ESCARON Dominique	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix BOIX-NEVEU Arthur à POZO Jean-Christophe
	EGO Catherine à BREYTON Stéphanie
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix WOLFF Corine à GUIGUE Gilbert	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus à GUSMEROLI Stéphane	

Votants (en voix) : 35

Exprimés (en voix): 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

**Objet : Poursuivre le travail de structuration
des activités artisanales et créatives en Chartreuse,
au travers d'un lieu de découverte des métiers de l'artisanat
par le Groupement des Paysans et Artisans de Chartreuse**

CONTEXTE

Le Groupement des Paysans et Artisans de Chartreuse gère un magasin, à côté du bureau d'information touristique des Entremonts. Cette structure collective travaille actuellement à structurer un volet accueil / animation autour des métiers de l'artisanat. Cette association structure les entrepreneurs des savoir-faire du territoire, depuis 50 ans (anniversaire en 2025).

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Le Groupement des Paysans et Artisans emploie un salarié depuis maintenant trois ans. Cet emploi a permis de dynamiser les activités de la structure. La structure cherche aujourd'hui à se faire accompagner pour penser un lieu d'animation et de découverte des métiers de l'artisanat. Ce lieu pourrait comprendre un lieu de vente des produits, un lieu d'accueil pour des animations de groupe, un lieu d'exposition des vieux métiers en cours de disparition, un espace de coworking pour les artisans et créateurs, un espace type tiers-lieu de l'artisanat.

La structure réfléchit un projet global structuré sur :

- le collectif d'artisans comme socle de base aux réflexions, nécessitant un accompagnement pour structurer et faire naître les idées et volontés du collectif,
- une approche chiffrée des possibles, basée sur les chiffres actuels ainsi qu'un benchmark des expériences d'autres territoires,
- une approche architecturale, pour dimensionner les besoins d'espaces au regard des envies,
- une approche immersive et participative en intégrant les habitants et touristes à co-penser le projet, via la mise en œuvre de temps de sensibilisation à la découverte des métiers manuels.

Plan de financement prévisionnel (maîtrise d'ouvrage : Groupement des Paysans et Artisans de Chartreuse)				
Dépenses (en HT)		Recettes		
Etude financière comptable	2 500.00 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	3 941.67 €	50%
Mission d'architecte – étude préliminaire	3 300.00 €	Groupement des Paysans et Artisans	3 941.66 €	50%
Accompagnement du projet collectif	2 083.33 €			
TOTAL	7 883.33 €	TOTAL	7 883.33 €	100%

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- *D'approuver le projet et son plan de financement,*
- *D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.*

Ainsi fait et délibéré le 23 juin 2025,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 25 JUIN 2025

